

Bulletin Municipal



L'éditorial du Maire

Tourouzelloises, Tourouzellois,

2024 marque une étape importante de la mandature 2020-2026. L'eau, l'aménagement du cœur du village, le plan local d'urbanisme (PLU) et le devenir de l'épicerie-bar le Tapas'oif constituent les préoccupations principales de l'équipe municipale.

N'ayons garde d'oublier deux sujets communautaires qui, à coup sûr, vont marquer la décennie à venir et qui entraîneront des conséquences importantes pour la commune de Tourouzelle : le projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers la Communauté de communes.

Le soutien à la vie associative s'avère aussi une composante essentielle de la vie d'une petite commune comme la nôtre. Elle s'est encore renforcée cette année.

Chaque sujet fait l'objet d'un développement particulier pour vous apporter, comme nous nous efforçons de le faire depuis notre élection, le maximum d'informations. J'ajoute que des réunions publiques comme celles d'octobre dernier sur l'eau et de ce printemps sur la révision du PLU seront organisées, si besoin est.

Bonne lecture à tous. Passez un bon été et bonnes vacances.

Serge Marret

L'élaboration du SCoT à la Communauté de communes (version du 1er juillet 2024)

Si on se fie au calendrier d'approbation du SCoT de la CCRLCM publié en mai 2024, on pourrait penser que son élaboration touche à sa fin puisque le projet doit être arrêté en octobre ou novembre 2024 en conseil communautaire pour une approbation par le préfet en juin 2025

Le schéma régional, le SRADDET, dans lequel le SCoT doit s'insérer ne devrait, lui, n'être approuvé qu'un an plus tard. Il est difficile d'imaginer que le SCoT de la CCRLCM puisse être mis en application moins d'un an avant le SRADDET sans connaître dans le détail ses prescriptions qui peuvent avoir des conséquences importantes notamment en matière de consommation d'espace naturel.

De plus, nous avons découvert lors de la dernière réunion du conseil communautaire du 19 juin une proposition de déviation de Lézignan non chiffrée ni en termes financiers, ni en termes de consommation d'espace et qui risque de pas être réalisée avant plusieurs décennies. Pourquoi dès lors la mentionner dans un projet de SCoT valable pour une dizaine d'années ?

La proposition de répartition du foncier constructible entre les 4 secteurs et surtout à l'intérieur d'un même secteur est loin de recueillir l'assentiment de tous ; notamment du secteur Corbières.

Propositions de consommation possible entre 2021-2031 (total de 106.5 ha superficies) :

Foncier habitat et commune en extension, dont :	72.5 ha
- Pôle urbain de Lézignan	- 15.5 ha
- Plaine Lézignanaise et Minervois	- 20.5 ha
- Corbières	- 33 ha
- Hautes-Corbières	- 3.5 ha
Foncier équipements intercommunaux	4 ha
Foncier économique en extension	30 ha

Située dans la zone Plaine Lézignanaise et Minervois, notre commune pourrait se voir attribuer une superficie en extension de l'ordre de 3 ha, ce qui rendrait le PLU révisé compatible avec le projet actuel de SCoT. Quoiqu'il en soit, une vigilance de tous les instants s'impose. Soyez sûrs que votre municipalité est très attentive à l'évolution de l'élaboration du SCoT et sait réagir vigoureusement si besoin.

Contenu

- 📄 L'éditorial du Maire (P1)
- 📄 L'élaboration du SCoT (P1)
- 📄 Le transfert des compétences eau (P2)
- 📄 Finances (P2)
- 📄 Situation en eau (P3)
- 📄 Projet « construisons demain » (P4)
- 📄 Le devenir de l'épicerie-bar (P5)
- 📄 PLU (P6)
- 📄 L'école (P6)
- 📄 Bibliothèque (P7)
- 📄 Vie Associative et Animation (P7-8)

La mairie :

21 Avenue de Lézignan, Tourouzelle, 11200

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi	11h-12h
Mardi	15h-17h30
Mercredi	11h-12h
Jeudi	15h-17h30
Vendredi	11h-12h

Tél : 04 68 91 23 51

www.tourouzelle.fr

contactmairie@tourouzelle.fr

Le transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes

Le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers la Communauté de communes sera effectif au 1^{er} janvier 2026.

C'est un chantier qui n'évolue que très lentement. La dernière réunion du comité de pilotage a eu lieu le 24 juin.

En ce qui concerne la production (du forage ou du captage de la source au château d'eau)

Trois options de base sont sur la table :

1. Les syndicats d'eau existants sont conservés et la CCRLCM gère la totalité de l'approvisionnement en eau des autres communes.
2. Le SIAERO est conservé et toutes les autres communes sont gérées par Réseau 11.
3. Toutes les communes adhèrent à Réseau 11.

Il semblerait que l'on s'oriente vers :

- Une adhésion à Réseau 11 de la majeure partie des communes du Minervois et de la plaine de Lézignan avant même l'échéance de 2026. Tourouzelle devrait adhérer au 1^{er} janvier 2025.
- Un maintien du SIAERO.
- Un rattachement des communes autres notamment des Hautes-Corbières à Réseau 11 à moins que la CCRLCM les prenne en charge.

En ce qui concerne la distribution (après le château d'eau jusqu'au point de livraison chez l'abonné)

- Ce sujet n'a pas encore été abordé. Toutefois, on peut penser qu'une régie communautaire indépendante sera créée et qu'au cours des premières années des conventions seront passées avec les communes pour maintenir le service actuel.

En ce qui concerne l'assainissement collectif

- Le sujet n'a pas été, non plus, clairement évoqué. Une régie communautaire devrait être créée sans trop de difficulté.

Rappel : l'assainissement individuel est déjà traité par la CCRLCM : SPANC (service d'assainissement non collectif).

Rappel : Quelles que soient les solutions retenues, le prix du m³ eau et assainissement sera fixé à compter du 1^{er} janvier 2026 par la Communauté de communes

Compte-tenu des différences très importantes du prix du m³ d'une commune à l'autre, il est probable qu'il faudra attendre 8 à 10 ans pour arriver à une harmonisation du prix (prix commun à toutes les communes).

Finances

Bilan de l'année 2023

Comme l'année précédente la section de fonctionnement reste très excédentaire (162 640 €) grâce notamment à une hausse du montant des taxes foncières (+ 26 000 €), pour rappel cette augmentation est dû à l'inflation et non à une augmentation des taux votés par le conseil municipal.

Ceci a permis de compenser une hausse des charges due essentiellement à l'augmentation du coût de l'énergie (électricité et gaz) et d'importantes réparations sur les véhicules

Les investissements ont été, comme l'année dernière, assez importants (191 235 €) :

- plantations d'arbres,
- participation à l'achat du véhicule de police
- révision du PLU
- amélioration et conformité de l'aire de jeux
- rénovation des WC publics (place de la République) et de la bibliothèque (à la mairie)
- chemin des Jeïches

Prévisionnel 2024

Les charges de fonctionnement devraient être équivalentes aux années passées, ce qui nous permettrait de dégager un excédent entre 100 et 150 000 €

Les investissements prévus sont les suivants :

- acquisition des terrains Saunders et Chibani, rue de l'église, afin d'y créer un petit parking
- entretien des bâtiments communaux
- travaux à l'intérieur de l'ancienne épicerie/bar
- démolition du bâtiment de La Poste dans le cadre de l'opération « construisons demain » : l'aménagement de la place de la République et du coeur de village

Situation en eau

Depuis l'été 2023, votre conseil municipal vous tient régulièrement informés de l'évolution de la situation de l'eau potable pour notre village à travers Panneau Pocket, le site internet de la commune ou par les bulletins municipaux.

- Depuis la mi-janvier 2024, le village n'est plus approvisionné en eau par camions citernes.
- La lame d'eau au puits des Tuileries reste stable ces dernières semaines aux alentours de 80 à 85 cm, malgré les pluies de mai et la sécheresse de juin. Les seules fluctuations enregistrées sont liées à la mise en route des pompes.
- Cette situation reste préoccupante, car d'une part le niveau du puits reste bas et d'autre part, la consommation d'eau augmente sérieusement avec l'arrivée des premiers vacanciers et l'arrosage des jardins.



C'est pourquoi avec l'appui de nos deux hydrogéologues-conseil, Messieurs Laurent Santamaria (Cabinet BeMEA) et Jean-Paul Bousquet, l'équipe municipale a décidé de faire procéder à des sondages électriques dans la plaine d'Homps et dans la plaine des Mourgues de part et d'autre de l'Aude.

- 5 séries de sondages ont été réalisées. Trois sites potentiellement intéressants ont retenu l'attention. Tous les trois sont situés dans la plaine d'Homps. Par l'intermédiaire de la mairie d'Homps, les propriétaires de ces trois sites ont été contactés.
- Au 26 juin, l'un d'entre eux a fait part de son refus ; dommage, car c'était, semble-t-il, le plus prometteur et le plus proche de la station de pompage communale. Un deuxième a donné son accord verbal. Le troisième ne s'est pas encore prononcé ; il devait contacter son fermier avant de donner une réponse définitive.

Le dossier de déclaration du projet du nouveau forage, élaboré par M. Santamaria, a été déposé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) le 3 juillet. Un ou deux forages de reconnaissance devraient avoir lieu en juillet pour établir des mesures de débit et des analyses d'eau complètes.

Ce n'est qu'en fonction des résultats obtenus qu'un dossier de demande d'exploitation sera transmis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) et aux autres services concernés et que le forage d'exploitation pourra être réalisé avec toutes les conséquences induites à commencer par l'acquisition du périmètre de protection immédiat du forage, puis la pose de la canalisation reliant le forage à la station de traitement des Tuileries.

Ce forage ne sera qu'un forage d'appoint (et de secours) par rapport au puits des Tuileries. Son débit d'exploitation ne devrait pas dépasser les 7 à 8 m³/heure, la pompe fonctionnant en alternance par rapport à celles des Tuileries.

Afin de sécuriser, sur le long terme, l'approvisionnement en eau du village, votre conseil municipal a adopté, le 23 octobre 2023, le principe d'adhésion à Réseau 11, seul syndicat ayant la capacité financière à aller chercher l'eau dans le karst de Pouzols. Les communes voisines d'Homps et Lézignan ont fait de même.

Une première rencontre avec le Directeur de Réseau 11 et du chargé de mission a eu lieu le 27 juin. Les négociations sont en bonne voie pour que Tourouzelle intègre Réseau 11 au 1er janvier 2025. Très concrètement, les premiers travaux à réaliser porteront sur la canalisation à tirer depuis le forage du Rocher sur la commune de Roubia jusqu'au lieu de la nouvelle station de traitement qui doit être déplacée pour la mettre hors d'eau en cas de crue de l'Aude.



Projet « construisons demain » : l'aménagement de la place de la République et du coeur de village

Ce projet s'agit d'une réhabilitation globale du centre du village qui vise à le rendre plus attractif avec des interventions qui portent à la fois sur le secteur public, aménagements de surface et réfection des réseaux souterrains d'eau et d'assainissement, et le secteur privé, maisons abandonnées.

Ce projet est né de la nécessité ou non de conserver le bâtiment qui abrite actuellement l'agence postale. Une visite de l'étage et l'étude confiée à l'Agence technique départementale ont rapidement convaincu les élus de l'impossibilité de réhabiliter le bâtiment de la Poste sans des dépenses exorbitantes.

C'est ainsi qu'est né un projet global de réhabilitation du village conduit par l'Agence Technique Départementale (ATD) avec l'appui du Conseil en Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). En 2023, le conseil municipal a engagé la procédure en vue de retenir le groupement cabinet d'architecte, paysagiste, Bureaux d'études Structure et Réseaux, qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre globale et entreprendre la démolition du bâtiment qui abrite actuellement l'Agence postale.

En mi-février 2024, le groupement « Dessenin de Ville / Gaxieu / Equation » a été sélectionné pour avancer ce projet. Lors d'une réunion publique le 4 juin, cette équipe a présenté l'esquisse du projet d'aménagement des espaces publics et sa méthode de travail.

Cette esquisse prévoit la plantation de nouveaux arbres en plus de ceux déjà en place, la végétalisation possible de certains murs, et la mise en valeur de la placette en zone piétonne dont le stationnement sera réduit en dépose-minute pour les riverains. Un parking verra le jour sur les parcelles Saunders et Chibani acquise ou en voie d'acquisition. La circulation piétonne sera facilitée sur des voies sans trottoir avec écoulement central des eaux de pluie.



Prochains Démarches :

- Notre dossier sera présenté devant le Pôle eau du canal du Midi et l'UDAP, Union départementale Architecture et Patrimoine, le 16 juillet. Le même jour, l'AVP (études d'avant-projet) sera présenté aux membres du Conseil municipal.
- Il prendra en compte le levé topographique de tout le centre ancien déjà réalisé, la géolocalisation des conduites d'eau et d'assainissement de manière à faciliter les travaux sur les réseaux, les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que les contacts avec les différentes administrations concernées.
- Les premiers effets visibles de ce chantier se verront courant novembre avec la démolition du bâtiment de la Poste. La Mairie fera procéder rapidement à un constat d'huissier avant travaux notamment sur les maisons situées à proximité du chantier. La LPO (Ligue de protection des Oiseaux) a déjà été contactée pour la mise en place de mesures compensatoires à l'enlèvement des nids d'hirondelles présents sur les murs abattus.
- Dans le même temps, un plan des réseaux existants d'eau potable et d'eaux usées sera réalisé par géolocalisation avant le début des travaux. En ce qui concerne le réseau assainissement, un chemisage en résine sera fait sur certains tronçons.

Une exposition par affiches des éléments clés du projet et le phasage des travaux sont disponibles à consulter à la salle de la mairie, ainsi sur le site internet de la commune.

Le devenir de l'épicerie-bar

Selon la volonté de ses gérants, l'épicerie-bar « le Tapas'oif » est fermée depuis début janvier. Les clefs ont été rendues mi-mai.

Depuis, votre municipalité n'est pas restée inactive. Elle a déterminé, dans un premier temps, le devenir de cet espace, propriété de la mairie.

- Cet espace doit demeurer un lieu de convivialité où les habitants du village peuvent se retrouver autour d'un café, d'un verre ou d'un repas.
- Le volet épicerie n'est pas viable en raison de la proximité des grandes ou moyennes surfaces d'Homs, Olonzac ou Lézignan et des moyens de locomotion dont dispose la très grande majorité des Tourouzellois.
- Aussi, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude, a-t-il été décidé de réorienter la structure essentiellement vers une activité de bar et de restauration simple susceptible de rémunérer une personne. Le dépôt de pain sera conservé ; le maintien d'un rayon épicerie dépendra du gérant.
- En conséquence, des travaux vont être entrepris, avec deux options à l'étude (une avec la cuisine à l'étage et l'autre avec la cuisine au RDC). La décision finale sera prise en fonction de leur montant et des aspirations du futur gérant.

Par ailleurs, afin d'éviter les problèmes de gestion de l'épicerie-bar rencontrés depuis des années et, en particulier, pour supprimer l'impossibilité, pour la mairie, d'intervenir lors d'une cession de bail, il a été décidé de recourir à une délégation de service public (DSP) pour choisir le nouveau gérant.

- Celui-ci le sera, après appel d'offres, pour une durée déterminée sur la base d'un cahier des charges préétabli. Il ne pourra pas se prévaloir d'une quelconque augmentation de la valeur du fonds de commerce.
- Une fois le gérant choisi, la municipalité devra acheter et installer, en concertation, le matériel nécessaire.

L'ouverture de ce nouveau commerce n'est guère envisageable avant le printemps 2025.

Restoration les mercredis et vendredis soir :

En attendant, afin de répondre au besoin exprimé par de nombreux habitants et vacanciers, votre municipalité fait venir :

- depuis mi-juin, un foodtruck des spécialités siciliennes (arancini, pizza, calzone, lasagne) tous les mercredis, place de la République, à partir de 18h.
- à partir du 5 juillet le petit BISTRUCK vous propose des burgers et frites maison et viendra un vendredi sur deux, place de la République, à partir de 18h30.

Les membres du comité d'animations municipales, de leur côté, peuvent satisfaire vos besoins en boissons au Toucadou devant lequel sont installées tables et chaises.



NB : Veuillez noter qu'exceptionnellement il n'y aura pas de service pizza le mercredi 10 juillet, en raison d'un engagement ailleurs prévu de longue date. Donc, les prochaines dates de restauration sont le mercredi 17 juillet (spécialités siciliennes) et le vendredi 19 juillet (le petit BISTRUCK).

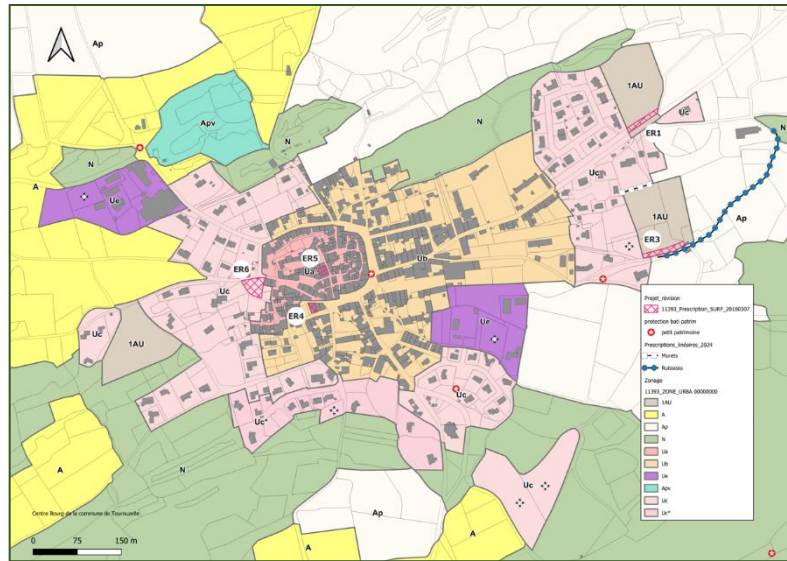
Plan local d'urbanisme (PLU)

Initiée il y a environ 3 ans, la révision du Plan local d'urbanisme est en voie d'achèvement. Présenté lors de la réunion publique du 13 mai 2024, le projet, depuis, n'a subi que des modifications à la marge.

Votre conseil municipal a arrêté la nouvelle et dernière version lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2024.

Le document sera prochainement soumis à l'avis des services compétents, en particulier à celui de la DDTM. Tous les citoyens pourront s'exprimer sur ce nouveau PLU lors de l'enquête publique qui aura lieu à l'automne 2024.

A l'issue de celle-ci et du rapport du commissaire-enquêteur, le nouveau projet de PLU sera soumis à l'approbation de M. le préfet, vraisemblablement en fin d'année 2024.



Tous les détails du projet de la révision du PLU sont disponibles à consulter à la salle de la mairie, ainsi sur le site internet de la commune (<https://tourouzelles.fr/vie-pratique/urbanisme/>)

Les Ecoles

Les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Castelnaud d'Aude, Escales et Tourouzelles (RPI-CET) auront de nouveaux horaires à la rentrée en septembre, afin d'éviter des retards du bus.

Horaires scolaires à la rentrée	Castelnaud d'Aude	Escales	Tourouzelles
Matin	9h05 - 12h05	8h55 - 11h55	8h40 - 11h40
Après-midi	14h05 - 17h05	13h55 - 16h55	13h40 - 16h40

Le rythme dérogatoire de 4 jours est maintenu, donc les jours scolaires resteront le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les classes de CM1 et CM2 à l'école d'Escales auront une nouvelle enseignante à la rentrée, à la suite du départ de M. Patrice Thomas, qui prendra le poste de direction de l'école Cité Éducative Marie Curie de Lézignan-Corbières. Mme. Bérengère Presson succèdera à M. Thomas en tant qu'institutrice et directrice du RPI.

Lors de la dernière réunion du conseil des écoles, les trois maires et les représentants du bureau du SIVOS ont remercié M. Thomas (l'actuel directeur du RPI) et lui ont présenté un cadeau de départ.



La fin de l'année scolaire 2023/2024 a vu plusieurs événements (les olympiades et la fête d'été) qui amenaient plaisir aux enfants, ainsi que leurs parents et grands-parents !



Bibliothèque

La bibliothèque communale a retrouvé une nouvelle vie à la suite de la rénovation de son espace au sein de la mairie, combinée avec l'appui et l'enthousiasme apportés par Michelle Degalle, Thierry Friebling et leur équipe qui vous conseilleront dans vos lectures. De nouveaux livres sont à votre disposition et à celle des enfants fréquentant l'école du village.



La bibliothèque sera ouverte aux mêmes horaires (mardi, mercredi et jeudi) durant les congés d'été. Les estivants seront également les bienvenus.

Permanences pour prêt de livres

Mardi et Jeudi de 15 H à 17H30
(s'adresser à Muriel à la mairie)
Mercredi de 10H à 12H

Animations bibliothèque






1 mardi par mois de 17H à 18H30
- Autour d'un thème, d'un auteur, ...
- Coup de coeur des lecteurs
Accueil des scolaires

Les dates des permanences et des animations sont à votre disposition sur Panneau Pocket

La Vie Associative et Animation

Les amis du patrimoine



-  Forte de 95 adhérents à ce jour, l'association des Amis du Patrimoine poursuit inlassablement ses missions de protection et de valorisation du riche patrimoine Tourouzellois. Une partie de ses membres participe régulièrement et bénévolement au débroussaillage, à la restauration et à la mise en valeur de nombreux sites en pierres sèches.
-  Tourouzelle a la chance de posséder sur son territoire plusieurs ruchers anciens, des drailles, de nombreuses garennes, de belles capitelles, des réserves d'eau, ainsi qu'un magnifique touât. Ce patrimoine exceptionnel mérite d'être préservé et le sera.
-  Depuis 2023, le grand chantier de l'association est la création du « SENTIER DES PAYSANS BÂTISSEURS, entre cultures et apiculture ». Étalaé sur 5 km sans difficulté, il permet de découvrir les belles constructions en pierres sèches de la colline de la Bade. Il sera agrémenté d'ici quelques mois de panneaux pédagogiques permettant de découvrir l'histoire des Tourouzellois qui ont construit ses sites et les ont fait vivre.
-  Les Amis du Patrimoine veillent également à la préservation du patrimoine écrit, visuel, photographique ou filmé en numérisant les archives que vous conserverez par la suite. Une action d'entretien et de restauration est également en cours au cimetière sur 4 tombes historiques.
-  Le Président de l'association, M. André Fraisse, vous invite à le contacter, à faire part de vos idées, de vos connaissances ou à rejoindre l'équipe de bénévoles (patrimoine.tourouzelle@orange.fr ou tél : 07 88 46 57 20).

Les évènements depuis le début de l'année

- Comme annoncé le Comité d'animation municipal (CAM) a organisé des animations tous les mois de l'année. Aussi ont déjà eu lieu 2 soirées théâtre, une journée nettoyage des abords du village, un spectacle humoristique, un vide-dressing, et le 1er carnaval de ce comité. Le lundi de Pâques, on a fêté l'inauguration de l'aire de jeux et dégusté la traditionnelle omelette pascale.



- En juin, l'association de la Balade Vigneronne a organisée une soirée de musique, vin et tapas le samedi, suivi le lendemain par une balade de rencontre avec des vignerons, une dégustation de vin et un pique-nique ; aussi le CAM a organisé la fête de la musique



Animations 2024

Le programme 2024 : D'autres manifestations vont avoir lieu dans les prochains mois dont vous trouverez le détail dans le tableau ci-dessous.

juillet	Le 6 et 20 : Concours de pétanque (ACCA) le 13 : repas républicain organisé par la commune avec l'appui du CAM le 13 et 14 : ball-trap (ACCA)
août	Le 3, 17 et 31 : Concours de pétanque (ACCA) le 4 : vide grenier (CAM) le 13 : repas dansant de l'été (les Ausines) le 15 : concours de pêche (Société de Pêche l'Asticot)
septembre	Le 1 : vide grenier (ACCA) Le 8 : Sortie à Aigues-Mortes (les Ausines) Le 14 et 28 : Concours de pétanque (ACCA) Le 15 : nettoyage des abords du village
octobre	le 5 : vendanges à l'ancienne dans les vignes et place de la république (CAM) le 5 : fête de la châtaigne (CAM) le 31 : halloween (concours de déguisement Petits et Grands)
novembre	le 17 : loto (CAM) le 24 : Cabaret Bibiche à la Redorte (les Ausines)
décembre	le 8 : marché de Noël (CAM) et bourse aux jouets (ACCA)

Bien entendu, la confirmation de ces manifestations, détails et dates, vous sera communiquée via le site internet, Panneau Pocket ainsi que sur les panneaux d'affichage à la Mairie et à l'agence postale.